

ANNEXE No 1

Q. Vous êtes allé à Victoria au cours du mois de décembre dernier et vous avez fait une enquête sur le travail fait par messieurs Grant, Smith et McDonnell?—R. Oui, une enquête sur les travaux.

Q. Avez-vous présenté un rapport au ministre?—R. Oui.

Q. Avez-vous le rapport original sur vous?—R. J'en ai une copie. Je crois que l'original est entre les mains du ministre, mais en voici des copies. J'en ai fait faire plusieurs copies.

Q. J'ai plusieurs documents en main, je crois que ce sont les originaux.

M. CARVELL: Maintenant, M. le Président, pouvez-vous suivre la même ligne de conduite dans ce cas que dans les cas précédents et faire inscrire ceci dans le procès-verbal?

Par le Président:

Q. Ces témoignages ont été pris sous serment à Victoria, n'est-ce pas?—R. Ce n'est qu'une enquête sur les travaux techniques.

Q. Et vous avez fait un rapport?—R. Oui.

Le PRÉSIDENT: Est-ce le bon plaisir du comité que ce rapport soit inscrit au procès-verbal sans être lu?

Adopté.

(Pour rapport voir Appendice 10.)

Par M. Carvell:

Q. Quels étaient les sous-entrepreneurs des travaux que vous avez examinés dans le port de Victoria?—R. Les sous-entrepreneurs étaient M. McDonald—je n'ai pas noté les initiales—qui adjugea en sous-main....

Par le Président:

Q. M. McDonald est le principal entrepreneur?—R. Non. Grant, Smith et McDonnell sont les premiers entrepreneurs.

Par M. Carvell:

Q. Qui venait ensuite?—R. M. C. E. McDonald.

Par M. Barnard:

Q. Y a-t-il des liens de parenté entre ces deux? C. E. McDonald n'a pas pris de contrat en sous-main?—R. Angus McDonald.

Q. C. E. McDonald n'a pas pris de contrat en sous-main. Il y avait une firme entre eux, je crois, un troisième McDonald?—R. Angus McDonald.

Q. Angus McDonald et Grant, Smith et McDonnell sont les mêmes.

M. CARVELL: Après avoir lu le rapport il me semble que C. E. McDonald était le sous-entrepreneur.

M. BARNARD: C'est celui que vous traquez.

M. CARVELL: Nous ne traquons personne.

Le TÉMOIN: Et il adjugea l'entreprise en sous-main à messieurs Henry McPhee et McDonald.

M. BARNARD: En voici un troisième.

Le TÉMOIN: Je crois que c'était pour le forage et le sautage; et la *Pacific Dredging Co.* obtint un contrat en sous-mains pour le dragage, l'excavation à la drague.